Envoyé en préfecture le 05/07/2021
Reçu en préfecture le 05/07/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20210701-2021_063-DE

GRAULHET
inventer un art de ville

EXTRAIT
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 01 JUILLET 2021

Délibération n° 2021/063

OBJET :

Stationnements sécurisés pour vélos
Plan de financement

Date de convocation : **24 juin 2021**		Nombre de conseillers en exercice : **33**
Présents : **25**	Votants : **33**	Date d'affichage ou notification : **08 juillet 2021**

L'an **2021, le 01 juillet** à **18 heures 30**, le conseil municipal de GRAULHET, légalement convoqué, s'est réuni en session **ordinaire** à l'hôtel-de-ville sous la présidence de **M. Blaise AZNAR**, Maire.

Conformément à la loi n° 96-142 du 21 février 1996 et selon les dispositions de l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, la séance a été publique.

Étaient présents : 25
M. AZNAR Blaise - Mme LAVIT Michelle - Mme KAOUANE Louisa - M. MIRALES Marc - Mme BOUTIN Mireille - M. HERRET Nicolas - M. SERIN Christian - Mme TRUQUET Marie-Thérèse - M. PENARD Serge - M. ORTEGA Fernand - Mme BELOU Florence - M. BATAOUI Kamel - Mme DA COSTA Céu – M. BLESS Mathieu - Mme OISEAU Christelle - Mme AMALIK Hanane - Mme BORDES Mélanie - M. CALMETTES Patrick - M. JOLY Jean-Luc - Mme ENNAJJARI Malika - M. TERRASSIE Vincent - Mme DOS SANTOS FERRAO Emilia - M. BACOU Julien - Mme PINEL Vanessa - M. ANDRIEU René.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avec pouvoir : 8
M. MEHDI Saïd (pouvoir BLESS Mathieu) - Mme LEPINAY Marie-Christine (pouvoir LAVIT Michèle) - Mme SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule (pouvoir BOUTIN Mireille) - M. BARTHES Philippe (pouvoir BELOU Florence) - M. GRAU Jean-Michel (pouvoir AZNAR Blaise) - Mme FITA Claire (pouvoir TRUQUET Marie-Thérèse) - M. SCUGLIA Domenico (pouvoir ORTEGA Fernand) - Mme BUNEL Sylvie (pouvoir BACOU Julien).

Absents sans pouvoir : Néant.

M. SERIN Christian a été élu secrétaire.

Envoyé en préfecture le 05/07/2021
Reçu en préfecture le 05/07/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20210701-2021_063-DE

Afin d'encourager l'écomobilité au sein de la commune de Graulhet, dans un premier temps, une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a été signée, pour la réalisation d'études de maîtrise d'œuvre pré-opérationnelles d'aménagements cyclables sur la Ville (délibération n°2021/010 du 11/02/2021).

Conjointement à cette opération, l'installation de stationnements vélos adaptés et sécurisés représente un maillon essentiel dans l'objectif d'inciter et de permettre aux habitants de se déplacer davantage à vélo.

Dans ce but, la Ville souhaite mettre en place 6 abris vélos sur les sites suivants :

- Place du Jourdain,
- Place Bosquet,
- Place du Languedoc,
- Place Elie Théophile,
- Stade de l'Estarié,
- Stade Noël Pélissou.

Au total, ce sont 48 places de stationnements vélos supplémentaires qui seront proposées aux cyclistes usagers de ces équipements publics.

La nature de cette opération d'investissement, dont le coût total est estimé à 23 251,87 € H.T., remplit les critères pour être éligible au programme Alvéole, porté par la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB) et le bureau d'études ROZO, qui aide les collectivités à faire financer le déploiement de stationnements vélos. Ce programme est un dispositif CEE (Certificat d'Economie d'Energie) du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, qui prend en charge les dépenses d'installation d'emplacements vélos jusqu'à 60 % de financement et un accompagnement à l'écomobilité des usagers financé dans sa totalité.

En outre, l'installation de stationnements sécurisés pour vélos aux abords d'équipements publics en lien avec les futures création et requalification d'aménagements cyclables, avec pour objectif de développer la culture du vélo et amplifier sa pratique auprès de divers publics, permet de solliciter une aide départementale au titre du Fonds de Développement Territorial (FDT).

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

DÉCIDE

- DE VALIDER la mise en place de stationnements sécurisés sur 6 sites de la Ville.

- D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel :

Coût total de l'opération en H.T.	23 251,87 €
Total des subventions sollicitées	18 601,48 €
Taux de financement total	80 %
Autofinancement	4 650,39 €

Envoyé en préfecture le 05/07/2021
Reçu en préfecture le 05/07/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20210701-2021_063-DE

- DE SOLLICITER les aides financières suivantes :

FINANCEURS	ASSIETTE ELIGIBLE en H.T.	SUBVENTION SOLLICITEES	TAUX
Programme ALVEOLE	23 251,87 €	13 951,11€	60 %
Département Fonds de Développement Territorial	23 251,87 €	4 650,37 €	20 %

- DE DONNER pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération et engager la commune.

Pour extrait conforme,

LE MAIRE : **Blaise AZNAR**

MAIRIE DE GRAULHET
GRAULHET
TARN

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse – sis 68, rue Raymond IV BP 7007 – 31068 Toulouse Cédex 07 – dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.
Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : http://www.telerecours.fr »